

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Édition 2023





La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 31 mai 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTE AUX LECTEURS:

La liste des sigles et acronymes utilisés se trouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- En 2022-2023, 7 entreprises bioalimentaires ont obtenu une aide financière du Programme Innovation, géré par Investissement Québec (IQ), pour un total de 1,3 M\$. Quelque 14 entreprises ont obtenu une aide financière pour un audit 4.0 (programme ESSOR volet 1b), pour un total de 215 000 \$, alors que 33 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement-conseil stratégique offert par IQ.
 - Depuis le lancement du programme Audit 4.0 et son intégration dans le programme ESSOR volet 1b en 2022, 74 entreprises du secteur bioalimentaire ont été appuyées dans la réalisation d'un diagnostic et l'adoption d'un plan numérique. Cela représente environ 8 % de l'ensemble de demandes à ce programme.
- Le Fonds Écoleader a financé 47 projets liés à la production agricole ou à la transformation alimentaire en 2022-2023, pour un total de 131 projets jusqu'à présent.
- Dans le cadre de l'Offensive de transformation numérique (OTN), le MEIE a octroyé 1 M\$ à Sollio Agriculture. Le projet vise à accompagner le virage numérique à la ferme par l'utilisation de la plateforme AgConnexion, conçue pour l'application du bon produit à la bonne place, à la bonne dose et au bon moment. Le projet cible 12 500 entreprises à sensibiliser, dont 430 seront accompagnées, soit directement par les experts de Sollio Agriculture ou par les coopératives partenaires formées à l'utilisation des outils numériques.
- Octroi en 2022-2023 de :
 - o 11,1 M\$ à six projets d'infrastructures de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire dont les investissements totaux s'élevaient à 15,4 M\$ dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation.
 - 1,85 M\$ au Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) pour la réalisation de huit projets dont les investissements totaux s'élevaient à 4,1 M\$, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 2 Soutien aux projets, mesure B : Projets de recherche en collaboration avec le milieu (PSOv2b).
 - 1,97 M\$pour la réalisation de dix projets appliquant l'IA dans le secteur bioalimentaire dont les investissements totaux s'élevaient à 5,8 M\$, dans le cadre d'appel de projets d'innovation en intelligence artificielle (IA) : recherche industrielle en collaboration et soutien à l'entrepreneuriat innovant.
 - 240 000 \$ pour la réalisation de huit projets d'innovation de startups dans le secteur des bioproduits industriels, de l'environnement et du bioalimentaire, dans le cadre d'un appel de projets conjoint MEIE-CRIBIQ (programme d'aide à l'entrepreneuriat, volet 3b). Le coût total des projets soutenus dans cet appel s'élève à 1,36 M\$.
 - 646 244 \$ à deux projets d'entreprises d'économie sociale dans le secteur bioalimentaire pour des investissements totaux s'élevant à 2,33 M\$ dans le cadre des mesures de capitalisation et d'investissement adaptés aux entreprises d'économie sociale du Plan d'action gouvernementale en économie sociale 2020-2025 (PAGES). De plus, les mesures d'appui à la mutualisation, à la commercialisation ainsi qu'au développement de secteurs stratégiques en économie sociale ont financé six projets dans le secteur bioalimentaire en 2022-2023. Des aides financières de 1,26 M\$ ont été allouées, pour des projets totalisant 2 M\$.

- 1,09 M\$, dans le cadre du Programme NovaScience, pour soutenir 22 projets du secteur bioalimentaire dont les investissements totaux s'élevaient à 2,19 M\$.
- o près de 10,2 M\$ aux entreprises québécoises dans le secteur des boissons alcooliques, dans le cadre du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois dans le réseau de la Société des alcools du Québec.
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025. Rappelons que dans le cadre de ce plan, la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif a été sanctionnée le 9 décembre 2021. Cette loi comporte les objectifs suivants pour le secteur agricole : créer un environnement d'affaires propice au développement des entreprises agricoles, réduire le fardeau administratif de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de sa clientèle (municipalités, citoyens et agriculteurs) et concilier le développement économique et la protection du territoire agricole.
- Appui financier, en 2022-2023, à douze projets de biométhanisation agricole dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR) qui permet de soutenir notamment le développement de projets de biométhanisation agricole dans les milieux ruraux québécois et partout au Québec. Cela se traduira par une diminution des importations de gaz naturel fossile au bénéfice de GNR produit localement, ainsi que des retombées économiques et des emplois locaux en plus d'améliorer la balance commerciale du Québec.
- Deux projets sont en cours de réalisation dans la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Baie-Comeau dont l'un porte sur la récupération de chaleur en serre associée aux rejets de chaleur d'un centre de données/crypto.

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Poursuivre le déploiement de l'Équipe économique bioalimentaire Québec :
 - Le MEIE et le MAPAQ se sont donné un cadre de travail en vue de la mise en place de l'Équipe économique bioalimentaire Québec pour le développement des entreprises de transformation alimentaire et le développement du secteur des serres.
 - o Cette équipe se compose du MAPAQ, du MEIE, d'IQ et de la FADQ. Elle vise en priorité à accélérer la réalisation de projets d'investissements majeurs ayant des retombées positives pour l'autonomie alimentaire du Québec.
 - Concrètement, cela se traduit par un accompagnement coordonné et simplifié des entreprises dans la réalisation de leurs projets au sein des ministères et organismes concernés qui soutiennent le développement du secteur bioalimentaire.
- Concrétiser « Une vision économique ambitieuse : Un Québec qui gagne » du gouvernement du Québec, avec l'ensemble des ministères concernés, intégrant l'objectif d'une plus grande autonomie alimentaire et couvrant la clientèle des entreprises bioalimentaires. Cette nouvelle vision est fondée sur cinq chantiers, dont l'achat des produits « Fait au Québec »; l'appui aux secteurs stratégiques au regard de l'exportation en vitesse supérieure, de l'innovation pour un Québec innovant, d'une main-d'œuvre qualifiée et de l'économie verte.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action pour la relance des exportations, annoncé le 3 mars 2021, qui reconnaît le secteur bioalimentaire comme l'un des cinq secteurs stratégiques clés en matière d'exportation. Le plan regroupe des actions en matière de financement, d'accompagnement, de concertation et de promotion des exportations pour les entreprises exportatrices ainsi que pour les organismes sectoriels et régionaux, notamment du secteur bioalimentaire afin de les aider à saisir davantage d'occasions d'affaires sur les marchés extérieurs.
- Poursuivre la réalisation de l'OTN qui a été reconduite et dotée d'une enveloppe additionnelle de 50 M\$ jusqu'en mars 2025, comme prévu au discours sur le budget de mars 2023 afin de poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises dans leur virage numérique.
- Poursuivre la collaboration en innovation pour une mise à profit optimale des fondations en matière de R-I mises en place dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²) 2022-2027 pour la mise en œuvre des projets bioalimentaires les plus porteurs, entre autres, par les regroupements sectoriels de recherche industrielle et Génome Québec et pour des projets de développement de variétés de plantes plus résistantes aux changements collectifs climatiques ou de nouveaux types d'emballage réduisant le gaspillage alimentaire.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025, élaboré à la suite de consultations notamment auprès du secteur agroalimentaire. Ce plan vise la réduction du fardeau administratif et prévoit 44 mesures concrètes pour les entreprises, dont 13 touchant directement la transformation alimentaire.
- Soutenir la réalisation de projet de biométhanisation agricole afin de réduire les émissions de GES de la province et de créer de la richesse dans les régions au bénéfice de l'ensemble des Québécois.

OBJECTIF 1.2: Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail:

- 1.2.1. Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)
- 1.2.2. Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires
- 1.2.3. Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques
- 1.2.4. Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)								
Favoriser le développement du secteur des boissons alcooliques du Québec par l'administration du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois dans le réseau de la Société des alcools du Québec							En cours	1.2.1
Accompagner les entreprises dans le virage numérique - Offensive de transformation numérique (OTN) • Évaluer et élaborer une démarche de déploiement d'un plan d'action numérique du secteur bioalimentaire							En cours	1.2.4

OBJECTIF 1.3 : Favoriser la croissance sur les marchés extérieurs et le respect des normes des produits importés

Pistes de travail:

- 1.3.1 Soutenir le développement des marchés extérieurs et renforcer la synergie des services d'accompagnement aux entreprises bioalimentaires exportatrices
- 1.3.2 Aider les entreprises bioalimentaires à bénéficier des Zones Industrialo-portuaires pour développer leurs exportations
- 1.3.3 Documenter les plaintes au regard du non-respect des normes relatives aux produits bioalimentaires importés et réaffirmer, en continu, auprès du gouvernement fédéral l'importance de maintenir un contrôle des aliments importés et de s'assurer du respect des normes en vigueur au Canada
- 1.3.4 Promouvoir les intérêts du Québec et du secteur bioalimentaire lors de la négociation de tout accord pancanadien ou international relatif au commerce

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
 Équipe économique bioalimentaire Québec – volet exportations : Consolider la collaboration entre le MEIE et le MAPAQ dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020 et du Plan d'action pour la relance des exportations Harmoniser les paramètres des programmes Collaborer avec les intervenants gouvernementaux en matière de développement de marchés (MEIE, IQ, MRIF, AAC, Affaires mondiales Canada) 	MAPAQ MEIE	IQ MRIF	En cours	1.3.1
 Équipe économique bioalimentaire Québec – volet commerce : Dans le cadre des relations commerciales (ACEUM, AECG, PTPGP) : Assurer la poursuite du mécanisme de liaison avec les partenaires du bioalimentaire pour identifier des opportunités de nouveaux marchés et fournisseurs potentiels, protéger le système de gestion de l'offre et identifier des intérêts offensifs 	MAPAQ MEIE		En cours	1.3.4 2.2.3
Accompagner des entreprises manufacturières bioalimentaires dans la prospection et l'implantation dans les zones industrialo-portuaires (Stratégie maritime)	MEIE	IQ MAPAQ	En cours	1.3.2

OBJECTIF 1.4 : Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorable à la santé

Pistes de travail:

- 1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire
- 1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité
- 1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés
- 1.4.4 Développer des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive
- 1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, dans les commerces et les services alimentaires, dans le commerce en ligne)

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025 « Moins de paperasse – Pour une relance innovante et efficace »				1.4.2 2.1.1 2.1.2
 Révision des règlements habilités par la Loi sur les produits alimentaires (MAPAQ) 	MEIE	MAPAQ	En cours	2.1.3 2.2.3
 Mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif, conformément à la première stratégie du plan d'action 				3.4.3 3.4.5
 Mise en œuvre du Plan de réduction des délais, conformément au chantier 2 de la deuxième stratégie du plan d'action 				4.1.1 4.2.2

OBJECTIF 2.1 : Appuyer l'investissement dans les entreprises

Pistes de travail:

- 2.1.1. Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement
- 2.1.2. Appuyer l'investissement dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture commerciale
- 2.1.3. Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée
- 2.1.4. Explorer le potentiel d'investissement étranger complémentaire aux entreprises d'ici et procurant des gains pour le Québec en matière de croissance des activités du secteur bioalimentaire et de sa présence sur les marchés

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)								
Favoriser la collaboration du MAPAQ au créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines (RSTM)							En cours	2.1.2
Contribuer, en collaboration avec le MAPAQ, au développement et à l'encadrement de la production et la commercialisation des boissons alcooliques au Québec (jusqu'en 2019, sous la responsabilité du MFQ)							Réalisée	2.1.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Appuyer le financement de projets visant à augmenter la production de bioénergie au Québec, notamment de gaz naturel renouvelable	MEIE	MAPAQ	En cours	2.1.1
 Équipe économique bioalimentaire Québec – volet investissement : Faciliter les démarches pour les clients ayant un projet bioalimentaire Assurer la complémentarité des programmes Prendre en compte les besoins du secteur bioalimentaire dans les programmes Coordonner l'appui gouvernemental et des partenaires financiers pour les projets d'investissement en transformation alimentaire et pour des domaines ciblés du secteur bioalimentaire ayant des besoins importants d'investissement Collaborer au Plan de relance des exportations (PARE) pour aider à la concrétisation des projets d'exportations. 	MAPAQ MEIE	IQ FADQ	En cours	2.1.3
Renforcer la collaboration MAPAQ-MEIE, notamment via Investissement Québec à titre d'intervenant auprès des entreprises québécoises, afin d'offrir aux entreprises bioalimentaires : • L'accompagnement-conseil • Les formations sur les Meilleures Pratiques d'Affaires (MPA) en coût de revient • Les Réseaux d'entreprises en planification stratégique	MEIE IQ	MAPAQ	En cours	2.1.3
 Faire le suivi de la cellule bioalimentaire de prospection d'investissements étrangers afin : De cibler et attirer des investissements étrangers complémentaires aux entreprises québécoises D'améliorer l'accès au programme ESSOR, le principal outil accompagnant ces initiatives 	MEIE MAPAQ	IQ Montréal et Québec international Saint- Hyacinthe Technopole	Réalisée	2.1.4

OBJECTIF 2.2 : Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur

Pistes de travail:

- 2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale, d'outils privés de gestion des risques
- 2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques, à la conjoncture des marchés et répondre aux attentes de la société
- 2.2.3 Continuer, avec les partenaires, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et la réponse aux attentes des consommateurs et de la société
- 2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs
- 2.2.5 Évaluer la faisabilité de créer un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Favoriser la synergie des créneaux d'excellence du MEIE avec l'approche filière des intervenants bioalimentaires	MEIE	MAPAQ	En cours	2.2.4

OBJECTIF 2.3: Investir dans l'innovation et renforcer les synergies

Pistes de travail:

- 2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires
- 2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherches et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans l'optique d'être à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur
- 2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur à l'implantation de technologies innovantes et au développement de produit
- 2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)								
Appuyer les activités de recherche, de transfert technologique et de diffusion des connaissances menées par les centres de recherche et les centres d'expertise des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dans le secteur bioalimentaire							En cours	2.3.1
Accompagner les entreprises dans le virage numérique, notamment via Investissement Québec à titre d'intervenant auprès des entreprises québécoises - Plan d'action en économie numérique (axe 2.2) • Promouvoir l'accompagnement des PME bioalimentaires pour l'évaluation de leur maturité numérique avec l'Audit Industrie 4.0 (Mesure 6)							En cours	2.3.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
 Équipe économique bioalimentaire Québec – volet innovation : Optimiser et renforcer les efforts du MEIE en innovation pour le bioalimentaire, dont la Stratégie québécoise de la recherche et d'investissement en innovation (SQRI²) 2022- Améliorer les infrastructures de recherche en tablant sur les synergies entre les établissements et une meilleure complémentarité et une meilleure efficacité de l'appui gouvernemental Développer des partenariats avec les organismes œuvrant en recherche et innovation, notamment le CRIBIQ, les Fonds de recherche du Québec et le Scientifique en chef pour appuyer des initiatives pertinentes pour le secteur bioalimentaire Développer la collaboration avec le Fonds de recherche du Québec pour déterminer les orientations de recherche financées par le gouvernement pour le secteur bioalimentaire Accroître la collaboration avec les créneaux d'excellence pour inciter les entreprises bioalimentaires à recourir à l'innovation ouverte 	MAPAQ MEIE		En cours	2.3.1 2.3.2 2.3.3 2.3.4

OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

Pistes de travail:

- 3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève
- 3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires
- 3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs
- 3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire
- 3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)								
Mettre à profit le programme NovaScience pour appuyer la relève entrepreneuriale en bioalimentaire							En cours	3.1.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022				
Favoriser la collaboration du secteur bioalimentaire avec les organisations agissant en transfert d'entreprises et mentorat	MEIE	MAPAQ	En cours	3.1.3

OBJECTIF 3.2: Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

Pistes de travail :

- 3.2.1. Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires
- 3.2.2. Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires
- 3.2.3. Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)								
 Accompagner et financer les entreprises bioalimentaires pour l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres (Fonds Écoleader). Accès aux trois initiatives suivantes : Un réseau de 22 agents régionaux pour guider les entreprises vers les experts, les sources de financement et les outils en vue de les soutenir Un programme d'aide financière pour soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables ou l'acquisition de technologies propres Des outils d'éco-orientations et des répertoires pour aider les entrepreneurs à intégrer les pratiques de développement durable dans leur entreprise 							En cours	3.2.1

Objectif 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

- 3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques
- 3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable
- 3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité
- 3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique
- 3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides
- 3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires
- 3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique				
Réviser la grille tarifaire de l'électricité offerte aux exploitants agricoles, incluant les besoins particuliers des entreprises serricoles	MEIE	Hydro-Québec	Réalisée	3.4.2
Exploiter la valeur énergétique de la biomasse	MEIE	MAPAQ	En cours	3.4.2

Sigles et acronymes

AAC - Agriculture et Agroalimentaire Canada

ACEUM – Accord Canada-États-Unis-Mexique

AECG - Accord économique et commercial global

CCTT – Centre collégial de transfert de technologie

CRIBIQ - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec

FADQ – La Financière agricole du Québec

IQ - Investissement Québec

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MEIE - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MFQ - Ministère des Finances

MPA – Meilleures Pratiques d'Affaires

MRIF – Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

OTN – Offensive de transformation numérique

PAGES – Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025

PARE – Plan d'action pour la relance des exportations

PTPGP – Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste

RISQ - Réseau d'investissement social du Québec

RSTM – Ressources, sciences et technologies marines